

FÉVRIER 2019

SPÉCIAL GRAND DÉBAT

Tout le monde en parle depuis maintenant quelques semaines. Quatre grands thèmes ont été retenus par le gouvernement :

- L'organisation de l'État et des services publics
- Démocratie et citoyenneté
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La transition écologique

Des documents, lisibles en ligne, imprimables et téléchargeables, sur chacun de ces sujets, sont en ligne sur le site :

<https://granddebat.fr/>

Ils peuvent vous aider dans votre réflexion.

Si vous avez de « l'allergie » aux ordinateurs et à Internet, n'hésitez pas à venir nous voir en Mairie, je pense qu'on peut vous aider sur ce plan matériel.

Chacun d'entre nous peut participer à ce Grand Débat de plusieurs manières :

1. Par les « Cahiers Citoyens » :

(Plus communément appelés « Cahiers de doléances »)

Un tel cahier est ouvert en Mairie jusqu'au 22 février 2019 inclus. Vous êtes invité à y transcrire votre participation sur les sujets retenus mais aussi sur d'autres sujets qui vous tiennent à cœur mais en respectant la charte de « bonne conduite » jointe.

**A
G
E
N
D
A
G
L
A
N
O
I
S**

2. En déposant votre contribution par Internet :

Soit en répondant aux questionnaires rapides, soit en écrivant votre propre contribution. Dans les deux cas il faudra vous inscrire pour pouvoir accéder au site dédié. Là aussi il vous faudra vous conformer à la charte. Des modérateurs sont chargés de vérifier vos contributions.

3. En participant aux débats publics :

Des débats publics sont organisés à l'initiative des Mairies, des syndicats, des associations, etc. la liste des lieux, des heures et des sujets des réunions sont là aussi en ligne sur le site du grand débat.

Pour notre part nous avons décidé d'organiser deux réunions publiques à Gland le :

Vendredi 8 février à 20h00

Salle Pintelon derrière la Mairie

Nous débattons de deux sujets :

- Démocratie et citoyenneté
- Transition écologique

Vendredi 22 février à 20h00

Salle Pintelon derrière la Mairie

Nous débattons de deux sujets :

- L'organisation de l'État et des services publics
- La fiscalité et les dépenses publiques

A l'occasion de ces réunions, d'autres questions hors sujets retenus pourront aussi être débattues

Nous espérons vous y voir nombreux.

Bien entendu, lors de ces débats, chacun est tenu de respecter la charte que vous trouverez ci après.

La charte du grand débat

Toute personne peut s'exprimer librement dans le cadre du grand débat sous réserve de respecter la présente charte.

Cette charte est fondée sur les principes de pluralisme, d'argumentation, de transparence et de laïcité. Elle a pour fonction de protéger le débat et de le rendre accessible à toute expression qui respecte les principes généraux de la démocratie.

En tant que participant / organisateur / animateur / rapporteur,

- j'atteste de ma pleine et entière adhésion aux valeurs républicaines et aux règles du débat démocratique, je m'engage à :
- respecter les autres participants et leurs opinions, mêmes si elles sont différentes des miennes
- contribuer au grand débat avec des propositions et des arguments
- n'exprimer, diffuser, ou partager aucun contenu offensant ou contraire à la loi
- ne diffuser aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet
- ne diffuser aucun message à vocation publicitaire, promotionnelle, pornographique ou commerciale
- éviter tout prosélytisme
- ne pas porter atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquer une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres
- ne tenir aucun propos injurieux, grossier, diffamatoire, irrespectueux, agressif, violent, raciste, xénophobe, homophobe, sexiste, ou

faisant l'apologie des crimes de guerre

- ne pas renvoyer vers des sites, médias ou supports dont la teneur ne respecterait pas la présente charte.

En tant qu'organisateur / animateur / rapporteur d'un débat, je m'engage à :

- adopter une posture de neutralité vis à vis des participants, ne pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis, participant etc.
- veiller à ce que chacune et chacun puisse s'exprimer
- informer les participants de la présente charte et la faire respecter
- restituer le débat de manière fidèle aux échanges.

Les contributions contraires à cette charte sont susceptibles d'être modérées ou supprimées sans préavis par l'équipe de modération.

En cas de violation grave ou répétée de la Charte, l'utilisateur en ligne est passible de voir son compte suspendu ou supprimé, le participant à un débat susceptible d'être exclu du débat par son organisateur / animateur.

